

Compte-rendu du 31 mars 2020 SUD n°13 - Réunion téléphonique sur COVID19.

Présents : Direction et toutes les OS

Prochaine réunion : le mercredi 01 avril à 11H

POINT JOURNALIER COVID-19

SANITAIRE

- Pas de nouveaux cas déclarés sur le site ces dernières 24H.

- **Les nouvelles concernant nos deux collègues hospitalisées sont rassurantes :**
l'une est rentrée à son domicile, la deuxième est hospitalisée mais son état s'améliore.

- **De nouvelles mesures sanitaires vont être déployées :**

Vestiaire : 1 seule personne par traversée de vestiaire - réflexion en cours sur les modalités d'application.

Salle de repos : 5 personnes maxi en simultané dans les salles de repos.

Machine à café et point d'eau : marquage au sol pour le respect des distances de sécurité.

Monte-charge : marquage au sol et limité à 2 personnes.

Ascenseur : 1 personne à la fois - priorité au personnel à mobilité réduite.

Entrée de site : caméra thermique actuellement en test pour détecter les gens fiévreux - à suivre.

ETAT INSTALLATION

- **UOA :** « *Les effectifs d'exploitation sur NPH,T0 et AMEC sont grés au juste besoin* ».

Nous avons fait remarquer qu'il y avait des BAC PRO sans AE de présents, ça ne choque pas la Direction puisque certains comptent dans l'effectif GLI. Et nous le redisons, **les effectifs ne sont pas au "juste de besoin" sur ce secteur à la vue de la crise sanitaire ! #gestioncatastrophique**

- **UOT :** **R2** évaporateur arrêté (arrêt vapeur),
R4 déchargement RBM en cours,
T4 reprise conditionnement, fin prévue demain.

- **UOC :** **R7** Maintenance chaîne C en cours.

QUESTIONS SUD - réponses de la Direction notées par SUD avec paroles en "italique" - mot de SUD

Préambule : la Direction refuse de plus en plus de répondre aux questions. Voici les sujets des questions SUD pour lesquels la Direction a également refusé toute réponse :

- dépistage automatique pour les salariés étant sur des poste de sécurité (ASN/Préfecture/ARS),
- planning d'arrivées des transports,
- les effectifs prévus secteur par secteur jusqu'au 06 avril,
- les temps estimés de désinfections du labo UP3 et de la SDC PSR,
- le nombre de salariés de l'établissement placés en quatorzaine,
- **la présentation d'un plan pandémie,**
- les directives reçues de la Préfecture.

Devant l'absence de réponse, SUD a demandé à ce qu'un document officiel de questions syndicales soit émis et va se rapprocher des autres OS pour la mise en place de CSE extra hebdomadaires.

1 - SUD demande si la consigne d'interdire la modification ou la suppression des congés posés en avril est une consigne établissement ou uniquement de quelques managers ?

« C'est une consigne Groupe, il est en effet interdit de supprimer ou modifier des congés ! ».

2 - SUD demande quelles sont les règles de congés sur avril afin que chaque salarié ait une vision claire, franche et loyale des choix de la Direction.

« Seule la pose de congés est autorisée. Les congés sont supprimés uniquement si le salarié remonte sur demande de son service. »

Si vous remontez pendant vos congés :

- vérifiez bien que la Direction les a supprimés et recrédités sur PERSO
- demandez à ce que l'article 4.4.2.3 page 83 du DICO vous soit appliqué si vous rentrez dans son cadre.

Un lien pour le DICO : <http://sudhague.fr/Documents/accord-entreprise-dispositif-conventionnel-du-06-mars-2012.pdf>

3 - SUD demande un point sur "tout ce qui est contrôle réglementaire (APAVE) et surveillance environnementale" pour lesquels la Direction disait étudier le juste besoin.

La Direction regarde quels contrôles elle peut décaler et veille que ceux ayant une date obligatoire soient faits.

Nous avons eu une réponse pouvant vous intéresser :

- **Visite médicale : prolongation de 3 mois de la date de validité.**
- **Recyclage radioprotection et validité couvre-face : reculés de 2 mois après sortie de l'épidémie.**

Le laboratoire dosimétrie va informer les salariés que le changement de la dosimétrie passive va être reculé de 1 mois. **Les salariés doivent donc conserver leur dosimétrie du premier trimestre ou du mois de mars.**

4 - SUD demande ce qu'il en est de la "rumeur" qu'un de nos laboratoires (RMP ?) fabriquerait des gels hydroalcooliques ? Est-ce un vrai projet validé par l'ARS ? Uniquement pour le site ?

« Nous avons regardé si nous avons la capacité de fabriquer du gel : la réponse est oui. Mais ce n'est pas du tout d'actualité, car nous avons des stocks nécessaires de gel hydroalcoolique »

SUD veillera à ce que cette démarche, **altruiste**, soit bien encadrée par l'ARS si la Direction l'imposait. **Nous rappelons que depuis des mois le laboratoire RMP est en surcharge de travail !**

5 - SUD demande quel planning est prévu pour les négociations intéressement et quand la prime "pouvoir d'achat" validée pendant les NAO selon les mêmes modalités qu'en 2019 sera versée ?

La Direction s'est engagée à ce que les différentes mesures salariales prises avant la crise soient maintenues, à savoir :

- Les avancements généraux, l'intéressement, la participation, retour bonne fortune et prime "pouvoir d'achat" (si accord intéressement) seront versées aux dates prévues.
- Le versement des Augmentations Individuelles sera versé avec du retard, mais avec un effet rétroactif.
- La campagne EAP est décalée jusqu'au 31 mai.

6- SUD demande si dans le cadre des négociations ayant lieu au niveau du groupe sur l'activité partielle, il est prévu de :

- donner une prime à l'ensemble des salariés ayant du monter sur l'établissement ?
- acter de l'engagement du maintien de salaire à 100% pour les salariés ?
- si des négociations ont ensuite lieu entreprise par entreprise ? Ou par Etablissement ?
- de donner des exemples précis en annexe sur les conséquences de l'activité partielle par profil (HN avec forfait HS, etc etc) ?
- de participer de façon rétroactive au frais du repas du midi ?

Les négociations ont lieu aujourd'hui au niveau du groupe.

« Pour le site de La Hague les personnes identifiées comme pouvant se voir appliquer les mesures de chômage partiel sont les 250 personnes actuellement chez elle sans activité de confiée et une bonne partie des salariés actuellement en télétravail pour lesquels la charge de travail diminue de jour en jour. Il y a un impact potentiel sur la rémunération pour ces salariés. »

Les négociations sont en cours et un accord est en cours d'élaboration pour encadrer cela.

À ce jour l'administration n'a pas donné son feu vert pour qu'Orano puisse appliquer les dispositions d'une activité partielle.

SUD a eu raison de demander/vérifier, car la Direction fait discrètement un rétropédalage ! Elle n'a pas redémarrer l'usine, donc elle compte bien se rattraper ailleurs quitte à se dédire! Inadmissible ! #passurpris

7 - SUD demande si Orano Cycle La Hague va suivre les préconisations du conseil de surveillance du CHPC ?

« La Direction n'est pas aux courants de ces directives ! » #mytho

SUD a reçu les préconisations du conseil de surveillance du CHPC par le chargé de mission CLI. CLI où siège évidemment la Direction. **Nous avons donc transmis cet après-midi à la Direction les préconisations émises par le conseil de surveillance du CHPC, à savoir " limiter pour les activités sensibles et pour les établissements nucléaires le strict maintien des installations en surveillance de sécurité, de sûreté" afin de ne pas prendre le risque d'engorger les hôpitaux.**

8 - Après-crise COVID-19, SUD demande à quelle date est-il prévu :

- la fin de la période des EAP ? **Décalée au 31 Mai 2020**
- la validation des congés d'été ? **Pas de réponse.**
- un bilan sur le nombre de renforts d'été pour chaque installation ? **Pas de réponse.**

9 - Après crise COVID-19, SUD demande si la DRH prévoit un impact sur :

- les recrutements en CDD ?
- les recrutements en CDI ?
- les recrutements de CQPI ?
- les recrutements d'alternants ?

« Il n'y a pas d'impact sur les différentes campagnes de recrutement en cours. »



sud.anc.lahague@gmail.com